

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2020

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 11 septembre 2020

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 78

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Nicolas BOURNY	M. Samuel LONGCHAMPT
M. Pierre PRIBETICH	M. Guillaume RUET	Mme Bénédicte PERSON-PICARD
M. Thierry FALCONNET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Gérard HERRMANN
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Kildine BATAILLE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	M. Christophe AVENA	M. Laurent GOBET
M. Rémi DETANG	Mme Stéphanie VACHEROT	M. Jean DUBUET
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Marien LOVICHIC	M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François DODET	Mme Dominique MARTIN-GENDRE	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Françoise TENENBAUM	M. Christophe BERTHIER	Mme Céline TONOT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MEZUI	Mme Valérie GRANDET
M. François DESEILLE	Mme Laurence FAVIER	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Massar N'DIAYE	Mme Catherine PAGEAUX
Mme Danielle JUBAN	Mme Lydie PFANDER-MENY	M. Didier RELOT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Claire TOMASELLI	Mme Caroline JACQUEMARD	Mme Monique BAYARD
M. Philippe LEMANCEAU	Mme Céline RENAUD	Mme Catherine GOZZI
Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Philippe SCHMITT
M. Jean-Philippe MOREL	Mme Laurence GERBET	Mme Isabelle PASTEUR
M. Antoine HOAREAU	M. Bruno DAVID	Mme Céline RABUT
M. Hamid EL HASSOUNI	Mme Claire VUILLEMIN	M. Frédéric GOULIER
M. Benoît BORDAT	M. Olivier MULLER	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Brigitte POPARD	Mme Karine HUON-SAVINA	M. Adrien GUENE
Mme Christine MARTIN	M. Patrice CHATEAU	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Nadjoua BELHADEF	M. Nicolas SCHOUTITH	M. Cyril GAUCHER
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Patrick AUDARD	M. Stéphane WOYNAROSKI
M. Denis HAMEAU	M. Léo LACHAMBRE	
	Mme Hana WALIDI-ALAOUI	

Membres absents :

Mme Marie-Claire TERRIER	M. Jean-François COURGEY pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Stéphane CHEVALIER pouvoir à Mme Caroline JACQUEMARD
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Patrice CHATEAU
	M. Lionel SANCHEZ pouvoir à M. Nicolas SCHOUTITH
	Mme Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF**Crématorium Dijon Mirande - Rapport d'activité du délégataire au titre de l'année 2019**

Comme chaque année, la Société Atrium en charge de la délégation de service public relative à l'exploitation et à la gestion du crématorium de Dijon pour le compte de Dijon Métropole (contrat DSP 2016-2021), a remis son rapport d'activité pour l'exercice écoulé.

L'année 2019 a été marquée par différents travaux sur le site de Dijon Mirande :

- En septembre, l'aménagement d'un parking complémentaire à l'entrée du site, portant l'offre de stationnement globale à 250 places, celles-ci étant occupées pour partie par les familles fréquentant le crématorium.

- En novembre, le démarrage de l'opération d'amélioration des conditions d'accueil du public au crématorium et ses annexes, par la création d'un nouvel espace de convivialité à l'extérieur du bâtiment existant.

Cette salle, cloisonnable, pourra également se transformer en lieu de cérémonie selon les besoins ; elle sera livrée en septembre 2020.

À l'issue de cette 1ère phase, seront conduits les travaux de restructuration du bâtiment existant et l'agrandissement du hall d'accueil en vue d'une meilleure circulation du public dans cette enceinte ; ils seront suivis par le réaménagement des espaces et cheminements extérieurs.

- Le réaménagement du carrefour d'accès au site funéraire sur la route métropolitaine 126 à l'automne 2020 devrait contribuer à faciliter la circulation des flux de véhicules sur le site funéraire, dont la fréquentation ne cesse de croître.

Il est précisé que le délégataire est associé à la réflexion et à la réalisation de ces travaux afin de maintenir une activité normale de l'équipement, sans créer de perturbations plus que nécessaires.

Sur 2019, 2227 crémations ont été enregistrées (soit + 6,1 % par rapport à 2018), chiffre qui se décompose comme suit :

37 crémations de pièces dites anatomiques en provenance d'hôpitaux et cliniques de la région ;
2190 crémations (pour 2060 en 2018, soit une augmentation de 6,3 %)

Crémations « adulte »	2152
Crémations « enfant »	27
Crémations gratuites	4
Crémations suite exhumations	7
TOTAL	2190

A l'issue de la crémation, le crématorium a fourni gracieusement près de 590 urnes aux familles, ce qui représente près de 27 % des crémations (chiffre en constante progression : 510 en 2016, 534 en 2018).

À partir de juillet 2019, les cercueils en cellulose ont été accueillis au crématorium, soit 26 jusqu'en décembre 2019.

Destination des cendres :

65 % des urnes ont été remises à la famille ou au mandataire ;

5 % des urnes ont été inhumées sur les différents sites cinéraires du cimetière ;

17 % ont été dispersées sur les différents sites de dispersion du cimetière ;

282 urnes sont restées en dépôt au crématorium, soit près de 13 % des crémations, dans l'attente d'une décision de la famille relative à la destination des cendres.

À noter que l'année 2019 a vu l'entrée en vigueur du « tarif conservation des urnes » du 7ème mois au 12ème mois, qui s'avère dissuasif. Pour mémoire, 355 urnes ont été conservées au crématorium en 2018.

Globalement, on observe les mêmes tendances que les années passées :

- . opérateurs funéraires en provenance de Côte d'Or (près de 87 %) et de Haute-Marne (près de 12 %) ;
- . 74 % des funérailles organisées par des pompes funèbres locales (PFE Roc'Eclerc / PFG / PF Meurdra / PF Lost Funéraire, Pompes Funèbres Dijonnaises)
- . 38 % de ces funérailles organisées par Roc'Eclerc.

Autres faits marquants de l'année :

- réfection des peintures et mise en place de parement mural de protection en partie technique ;
- achat de racks à fleurs pour organiser la gestion des fleurs par cérémonie ;
- renouvellement de la croix affectée à la grande salle de cérémonie ;
- cérémonie de la mémoire le 9 novembre 2019 qui a réuni plus de 200 personnes ;
- réunion d'information des opérateurs funéraires sur les travaux projetés ;
- rencontre avec le personnel de la maternité du CHU sur le thème du « deuil périnatal » ;
- versement à l'Association AZCO d'un produit issu de la valorisation des déchets ultimes, destiné à un programme « Caresses d'un sourire » (activités thérapeutiques, d'éveil et d'animation associant l'animal destinées à un jeune public).

En lien avec le fournisseur de fours Facultatieve Technologies, le délégataire recherche l'optimisation de la consommation des trois fours nouvelle génération référencés FT III mis en place en 2017-2018 (extra larges acceptant les cercueils grande taille ; concept de four pyrolytique doté d'un habillage réfractaire permettant une autonomie de 3000 crémations concernant les dalles de sole, et 10.000 crémations avant remplacement intégral des réfractaires) afin d'obtenir un meilleur ratio de consommation gaz par crémation (44,36 m³ pour 46,44 m³ en 2018).

Données financières

Le chiffre d'affaires de l'exercice (crémations et services annexes) s'élève à 1.093.601,42 € (soit 8,9 % par rapport à 2018).

Le compte de résultat d'exploitation 2019 enregistre un bénéfice de 78,4 K€ (pour 99,8 K€ en 2018).

La redevance due à la collectivité par le délégataire comprend deux éléments :

- la redevance d'occupation domaniale (part fixe), de 150 K€ / an, révisable à compter de l'année 2017
- la redevance d'occupation domaniale (part variable), en fonction des recettes de l'exercice.

Sur la base des éléments présentés par le délégataire et après vérifications, le montant de la redevance due au titre de l'exercice 2019 s'élève à 530.231,21 € hors taxes, et le montant de la régularisation de la part fixe de la redevance pour les exercices 2017 et 2018 s'élève à 3949,50 €.

Ces sommes se décomposent comme suit :

Exercices	Montant dû H.T.	Montant encaissé H.T.	Reste à percevoir H.T.
2016	447.273,50 €	447.273,50 €	0,00 €
2017	489.356,33 €	488.469,83 €	886,50 €
2018	482.131,98 €	479.068,98 €	3.063,00 €
2019	530.231,21 €	435.006,00 €	95.225,31 €
TOTAL	1.948.993,02 €	1.849.818,31 €	99.174,71 €

Il sera demandé au délégataire de procéder à un dernier versement de 99.174,71 € hors taxes, après déduction des règlements déjà effectués sur la base du compte d'exploitation prévisionnel.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- de prendre acte de la présentation de ce rapport par Monsieur le Président.

SCRUTIN : POUR : 83

CONTRE : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0